

Eileen Boris. 1994. *Home to Work: Motherhood and the Politics of Industrial Homework in the United States*. Cambridge, Cambridge University Press.

Marie-Hélène Saint-Pierre

Number 36, Fall 1996

Politiques familiales et vies de femmes

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/017721ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/017721ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Lien social et Politiques

ISSN

1204-3206 (print)

1703-9665 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Saint-Pierre, M.-H. (1996). Review of [Eileen Boris. 1994. *Home to Work: Motherhood and the Politics of Industrial Homework in the United States*. Cambridge, Cambridge University Press.] *Lien social et Politiques*, (36), 157–157. <https://doi.org/10.7202/017721ar>

théoriques. Elle se demande si le *Pregnancy Discrimination Act* a aidé les travailleuses enceintes ou leur a nuï. Elle examine les limites et les possibilités qu'offre une mesure neutre du point de vue du genre, telle que le *Family and Medical Leave Act*. Au plan théorique, elle recense les modèles théoriques articulés dans le débat autour de la politique de maternité. Elle examine les efforts qui ont été faits pour théoriser la spécificité du genre dans une voie qui se situerait au-delà de l'opposition égalité-différence, et constate qu'ils continuent à s'inscrire dans des conceptions dichotomisantes. Enfin, développant une argumentation fouillée, elle se prononce en faveur de nouvelles politiques telles que l'équité salariale et le *Family and Medical Leave Act*, basées sur un traitement non dichotomique de l'égalité et de la différence qu'elle appelle « considération différentielle ».

Marie-Hélène Saint-Pierre
Université de Montréal

• Eileen BORIS. 1994. *Home to Work : Motherhood and the Politics of Industrial Homework in the United States*. Cambridge, Cambridge University Press.

Cet ouvrage retrace l'histoire du travail à domicile aux États-Unis à la fin du XIXe siècle et au XXe siècle. Le sujet n'est pas abordé sous l'angle de l'histoire économique ou sociale. L'auteure nous convie plutôt à la découverte du travail (industriel) à domicile par le biais des tentatives répétées pour l'abolir ou le réglementer. Les intérêts et arguments des participants au débat, employeurs, syndicalistes, réformateurs masculins et féminins, administrateurs gouvernementaux, sont mis en évidence et permettent de reconstituer le discours public entourant le travail à domicile. Si les points de vue des uns et des autres sont souvent opposés, changeants, un fil directeur se dégage toutefois. En effet, selon la vision académique aussi bien que populaire, le foyer occupe une place à part, séparée du monde du travail. En déplaçant l'usine ou le bureau au foyer, le travail à domicile remet en question ce dualisme, alors même que sa persistance en dépend. Car derrière le travail à domicile se cachent la division sexuelle du travail, qui assigne le soin des enfants et l'entretien domestique aux femmes, et la construction du genre (« gender »), en vertu de laquelle la

position subordonnée des femmes dans la famille et sur le marché de l'emploi est considérée comme « naturelle ». Dès lors que la plupart des participants au débat adhéraient à cette vision, le genre a fourni un langage à travers lequel se sont affrontées les forces sociales, économiques et politiques. L'histoire du travail à domicile et ses réglementations illustrent ainsi la construction du genre et sa présence (*gendering*) dans l'action de l'État.

Le livre est divisé en quatre parties qui marquent, à travers des études de cas représentatifs, les principaux points tournants de l'évolution des politiques du travail à domicile.

Le travail à domicile a débuté aux États-Unis en même temps que le capitalisme industriel. Au départ non nécessaire à la survie, le travail à la pièce offert aux femmes des régions rurales leur permettait, même s'il était peu payé, de participer à l'économie de consommation tout en s'acquittant de leurs responsabilités familiales. Mais dans les villes, le travail à domicile devient vite le reflet de l'incapacité des hommes à gagner un salaire familial, un salaire suffisant pour faire vivre femme et enfants. Les employeurs ont profité de ce besoin de travailler des mères et de l'idéologie du genre pour intensifier le travail à domicile. C'est ainsi que vers la fin du XIXe siècle s'enclenche une longue lutte visant, ultimement, à faire interdire le travail à domicile. Pressions morales d'abord, demandes d'actions législatives et judiciaires pour l'abolition du travail à domicile au début du XXe siècle, coalition exigeant un meilleur encadrement de cette pratique à l'époque du « New Deal » sont quelques-unes des voies d'action qui ont jalonné le parcours. Les syndicalistes masculins protestèrent contre une forme de travail qui exerçait des pressions à la baisse sur les salaires plus élevés des travailleurs organisés des usines ; les réformatrices et leurs alliés syndicalistes dénoncèrent les conditions insalubres dans lesquelles s'effectuait la fabrication des produits à domicile ; on invoqua la justice et les droits des travailleurs et, en arrière-plan, le caractère sacré de la maternité.

Au début des années 1940, le *Fair Labor Standards Act* constitue le point culminant de cinquante années de lutte. Cette loi, sans clore les débats visant à clarifier le statut des travailleurs et travailleuses à domicile, établit des normes

minimales pour le travail à domicile — salaire, nombre d'heures, limitation du travail des enfants —, instaure des contrôles administratifs et prohibe cette pratique dans certains secteurs de l'industrie. Sous l'administration Reagan dans les années 1980, le travail à domicile sera partiellement déréglementé. En s'appuyant sur les droits des femmes, dont celui de gagner un salaire dans leur propre foyer, on présente le travail à domicile comme une solution au dilemme emploi-famille de notre temps ; certains voient cependant dans cette intervention de l'État une occasion qu'a saisie l'administration républicaine de démanteler l'héritage de la réglementation du New Deal.

Cet ouvrage, abondamment documenté, présente une vue très détaillée de l'histoire du travail à domicile aux États-Unis. Dans le contexte actuel, il est intéressant à plus d'un titre. En effet, le travail à domicile, en plaçant les mères et leur participation à l'emploi salarié au centre du débat, rejoint les préoccupations contemporaines concernant l'emploi et la famille. L'examen attentif que fait Mme Boris du rôle des acteurs dans le débat autour du travail à domicile ne peut donc qu'alimenter la réflexion de tous ceux et celles qui s'intéressent à la question plus large de la conciliation des obligations professionnelles et familiales.

Marie-Hélène Saint-Pierre
Université de Montréal

• Kathryn KELLER. 1994. *Mothers and Work in Popular American Magazines*. Westport, Conn., Greenwood Press.

Dans la foulée des années Reagan, le vent de conservatisme qui a soufflé sur la société étatsunienne a bousculé plusieurs acquis sociaux des années 1960 et 1970, en particulier ceux qu'avait obtenus le Mouvement des femmes (droit à l'avortement, *Equal Rights Amendment*, etc.). Tandis que les féministes déployaient la plus grande part de leur énergie pour défendre le droit à l'avortement contre les adeptes du *Profile*, les attaques conservatrices contre le travail rémunéré des mères, plus subtiles, empruntaient le courant *Pro-Family*, qui, sous prétexte de construire une société plus morale et de sauvegarder l'intérêt des enfants, enjoignait les mères à quitter le marché du travail et à regagner le foyer familial.